



L'HISTOIRE DE NOTRE DAME DE CELLES

*Un sanctuaire ariégeois
de 1686 à 2026*

La chapelle de Notre Dame est située sur la commune de Celles dans le département de l'Ariège, à 90 km au sud de Toulouse. Elle se situe en pleine nature dans les Pyrénées ariégeoises, entre Foix et Lavelanet. Elle est à 3 km au dessus du village, à 720 m d'altitude sur les contreforts du Mont Fourcat qui culmine à 2001 m.

1. L'histoire du site commence en 1686

L'histoire du site commence au 17^{ème} siècle, sous le règne de Louis XIV. C'est une période troublée par ce que les historiens ont appelé : le schisme de la Régale.

La Régale fut est un événement marquant dans l'histoire de l'Église et de l'État en France au XVII^e siècle. La Régale se manifestait par le fait que le roi pouvait nommer des évêques, et gérer les revenus des diocèses en cas de vacance. Ce qui était traditionnellement le droit du pape. Cette immixtion des affaires royales dans les affaires ecclésiastiques a mené à des conflits entre les autorités civiles et religieuses. Comme d'autres diocèses, celui de Pamiers sera impacté par cette situation, ce qui entraînera la vacance du siège épiscopal au moment des événements.

C'est le 28 mai 1686, qu'un événement étonnant va marquer cette paisible colline de manière définitive. Un jeune paysan du nom de Jean Courdil revient du travail des champs et dit son chapelet quand soudain...

Écoutons le récit des événements rapportés par l'abbé Jalbergue dans son livret "Notre-Dame de Celles". (1984) et que nous donnons en français moderne. Ces récits sont tirés de deux procès verbaux établis par les prêtres Charles Clarac et Jean Barrière pour le premier et par Simon Dandaure, vicaire général, pour le second. Les originaux sont rédigés en vieux français.

1^{er} procès verbal de l'enquête

« L'an 1686, le 21 juillet, nous, Me Charles Clarac, prêtre et recteur de Roquefixade, et Jean Barrière, prêtre et curé de Saint-Paul de Jarrat, suivant l'ordre donné par M. le vicaire général Simon d'Andaure, nous sommes rendus au lieu de Celles, entre dix et onze heures du matin. Là, M. Jean Sentenac, prêtre vicaire de Celles, nous a remis un état contenant les effets miraculeux opérés à la fontaine située à l'endroit appelé Pla Rouzaud, dans la juridiction et la paroisse de Saint-Michel de Celles, depuis le 28 mai dernier, à la suite d'une apparition de la Sainte Vierge, que Jean Courdil prétend avoir eue le 28 mai.

Nous avons été accompagnés par Jean Courdil, qui nous a informés en détail de ce qui s'était passé lors de cette apparition. Il nous a expliqué que, le 28 mai, après avoir travaillé dans un champ tout proche, récitant son chapelet avec ses doigts, il a aperçu un pigeon blanc à quelques pas de lui. Ce pigeon s'éloignait progressivement tandis qu'il poursuivait son chemin vers sa maison, et près de la fontaine, le pigeon s'est transformé en une jeune fille vêtue de blanc, d'environ six à sept ans.

Sur cela, Jean Courdil a eu peur, et la jeune fille lui a dit de ne pas s'inquiéter, car elle était la Sainte Vierge. Malgré cela, Courdil, toujours effrayé, a continué son chemin, la jeune fille marchant devant lui, grandissant à chaque pas. Arrivée près de la fontaine, Courdil s'est mis à genoux, et la jeune fille a fait de même.

Elle lui a demandé d'avertir le peuple de changer de vie et de faire huit processions pour se convertir, sinon il serait perdu. Elle a mentionné que quatre femmes étaient à l'origine de ce désordre et qu'elles devaient faire une grande pénitence pour elles-mêmes et pour d'autres innocents impliqués dans une affaire.

Elle a également rappelé à Courdil de servir ses parents comme il l'avait fait auparavant et de laisser la bêche qu'il portait et de la faire chercher par son frère. Ce dernier, en allant chercher la bêche, a trouvé à son extrémité une croix à trois feuilles de chêne.

Nous, Clarac et Barrière, avons également vu un grand nombre de personnes, venant de divers lieux, se rendre en prière à la fontaine, montant même la côte à genoux. Ils nous ont dit avoir ressenti des effets miraculeux pour diverses maladies, comme des fièvres, des maux d'yeux, des douleurs dentaires, des problèmes de nerfs et d'autres incommodités.

Comme notre constat verbal est véridique, nous l'avons rédigé pour servir là où il le faudra. En témoignage de quoi, nous avons signé ci-dessous, l'an et le jour mentionnés ci-dessus. »

2^{ème} procès verbal de l'enquête

« Le 28 octobre 1686, nous, Simon Dandaure, prêtre, rapportons que Jean Courdil a déclaré que quatre jours avant la fête de la Pentecôte dernière, alors qu'il revenait entre huit et neuf heures du matin d'un champ près de la métairie de Pla Rouzaud, il a voulu dire son chapelet. Ne le trouvant pas dans sa poche, il l'a récité avec ses doigts. En le disant, il a vu trois fois devant lui un pigeon blanc. En s'avançant, il a aperçu une fille à cinq ou six pas de lui, qui devait avoir environ dix ans. Elle lui a dit : « Cher enfant n'ayez pas peur, car je suis la Sainte Vierge. »

Ensuite, elle s'est mise à marcher vers la fontaine, qui est assez proche de la métairie de Pla Rouzaud, où elle s'est de nouveau arrêtée. Elle a ajouté de prévenir le peuple que Dieu était très irrité contre lui, surtout contre quatre femmes de Celles. Si elles ne faisaient pas une grande pénitence, elles n'entreraient pas au ciel. Elles devaient restituer à d'autres femmes de Celles ce qu'on leur avait pris injustement et faire pénitence pour elles.

Elle a également demandé qu'on fasse huit processions dans la paroisse pour apaiser la colère de Dieu.

Elle lui a ensuite demandé de laisser sa bêche et de l'envoyer chercher par un de ses frères, car on trouverait quelque chose au bout du manche. Un moment après, elle a disparu, et en se rendant à la métairie, il a envoyé son frère, âgé de quatorze ans, et sa sœur, âgée de dix-huit à vingt ans, pour aller chercher sa bêche. Ils l'ont trouvée droite avec trois feuilles de chêne dessus, en forme de croix.

Jean Courdil a aussi déclaré que six semaines plus tard, la Sainte Vierge lui est apparue au pied de son lit à l'aube et lui a dit qu'il avait bien exécuté ce qu'elle lui avait prescrit, que la fontaine serait bonne et que le monde s'était bien corrigé. C'est tout ce qu'elle a dit. »



*La fontaine de ND de Celles
en marbre rose - 1721*

2. Les guérisons



Poursuivons le récit de l'abbé Jalbergue :

Dans le premier procès-verbal, Charles Clarac et Jean Barrière, rapportent : « qu'ils avaient vu également vu un grand nombre de personnes, venant de divers lieux, se rendre en prière à la fontaine, montant même la côte à genoux. Ils nous ont dit avoir ressenti des effets miraculeux pour diverses maladies, comme des fièvres, des maux d'yeux, des douleurs dentaires, des problèmes de nerfs et d'autres incommodités. »

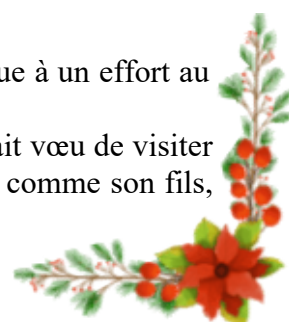
A la suite de l'apparition, plusieurs témoignages ont été recueillis sur de nombreuses guérisons.

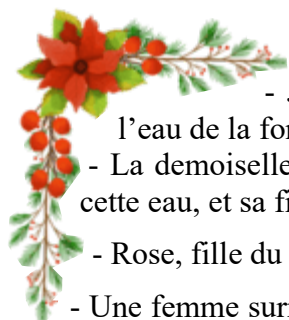
Charles Clarac et Jean Barrière, dans leur procès-verbal du 21 juillet, ont indiqué avoir reçu un "état contenant des effets merveilleux" de la part de Me Jean Sentenac, le curé de Celles. Nous le reproduisons ci-dessous.

Cet état concerne les guérisons de personnes qui se sont rendues à une fontaine située au lieu-dit Pla-Rouzaud, après avoir fait un vœu pour guérir de leurs maladies.

Voici des témoignages recueillis :

- Mademoiselle de Redon, femme du chirurgien Subra, a été guérie instantanément d'une fièvre tierce après avoir fait son vœu.
- Marie Lapourette, malade d'un mal qui l'empêchait de marcher, a retrouvé la santé après avoir fait son vœu.
- Suzanne de Sans de Labat, qui souffrait de problèmes de vue, a vu son mal disparaître après s'être lavée les yeux à la fontaine.
- Peyronne Garrigue, de Saint Ciracq, a eu un soulagement immédiat de ses douleurs après son vœu.
- Antoine Barrau, boucher à Saint Paul, a guéri de la goutte après s'être lavé avec l'eau de la fontaine.
- Jean Canal, de Saint Paulet, a été guéri de fièvre tierce.
- D'autres témoins, comme Jean Benazet, Jean Masson, et le fils de Saint André, rapportent également des guérisons miraculeuses après avoir bu ou lavé leurs maux avec l'eau de la fontaine.
- Marie de Frinier, une jeune femme de Tarascon, a trouvé un soulagement immédiat de ses douleurs dentaires.
- La femme de Pierre Papy, paralysée d'un bras depuis plus de trente ans, a retrouvé l'usage de son bras après s'être rendue à la fontaine.
- La veuve de Raymond, surnommé Reynard de Fraichinet, était presque aveugle à cause d'une fluxion sur les yeux, mais elle a été complètement guérie.
- Antoine de la Marie, de Celles, souffrait d'une douleur persistante aux reins due à un effort au travail. Il a été complètement guéri après s'être lavé avec l'eau de la fontaine.
- La femme de Jean Rou (meunier de Celles), atteinte d'une fièvre continue, a fait vœu de visiter l'endroit où la Sainte Vierge est apparue. Elle a été guérie immédiatement, tout comme son fils, qui souffrait d'une fluxion sur un œil.



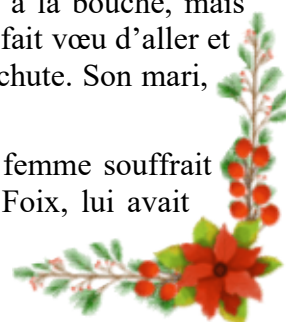


- Jean Rousaud, charpentier de Celles, a été guéri de coliques après avoir bu de l'eau de la fontaine.
- La demoiselle d'Antoine Canal de Belmont a retrouvé la vue après avoir lavé ses yeux avec cette eau, et sa fille, souffrant d'hydropisie, a été guérie après avoir bu de l'eau de la fontaine.
- Rose, fille du Baltictou de Belmont, a été guérie de fièvres tierces après avoir bu de cette eau.
- Une femme surnommée 'la Serrurière de Caudu', souffrant de douleurs aux épaules, a été guérie après avoir lavé ses épaules avec l'eau de la fontaine.
- La femme de Jean de Las Egues, de Saint Cirac, avait une infection sur le visage (*noli me tangere*) et était presque inaccessible à cause de sa maladie. Elle a été soulagée et presque guérie après avoir lavé sa plaie avec l'eau de la fontaine.
- Pierre Delmas du Rey de Caudu, malade d'une fièvre continue, a demandé de l'eau de la fontaine et, après l'avoir bue, sa fièvre a disparu.
- Le fils de Martel, surnommé Truselle de Caudu, a cuit un poisson avec l'eau de la fontaine que sa mère avait apportée, mais tout a disparu dans le feu.
- La femme de Michel Courdeil, des Issach, a été guérie de ses maux aux yeux après les avoir lavés avec l'eau de la fontaine.
- Thérèse de Gapera, de Dun, a été guérie de ses accès de fièvre tierce en buvant de cette eau.
- La demoiselle Darexy de Tarascon, presque aveugle, voit clairement après avoir lavé ses yeux avec l'eau de la fontaine.
- La fille du jardinier de Monsieur de la Combe, malade des yeux depuis six mois et dont la prunelle était presque sortie, a été soulagée après avoir été lavée avec l'eau de la fontaine. Elle a demandé à manger et a bien mangé après cinq jours sans nourriture.
- Le fils de Mathieu Bergasse, marchand de Tarascon, âgé de quatre ans et moribond à cause d'une fièvre tierce, a été guéri après que sa mère a fait vœu d'aller à l'endroit où la Sainte Vierge est apparue. Il a été guéri sur le champ et n'a plus eu de fièvre depuis.
- Louise de Bouffartigues, âgée de deux ans et trois mois, souffrait d'un problème à la jambe qui lui causait de grandes douleurs. Après avoir été lavée avec l'eau de la fontaine, elle a été soulagée et s'est remise.
- Bertrand Prat de Fraichinet, âgé de trente-cinq ans et presque aveugle à cause d'une fluxion sur les yeux depuis longtemps, a trouvé du soulagement après avoir lavé ses yeux avec l'eau de la fontaine et est maintenant complètement guéri.

Nous, Jean Sentenac, prêtre et vicaire de Celles, certifions que toutes les personnes mentionnées dans ce document sont venues m'annoncer que le contenu est véritable. Elles souhaitent témoigner de cela où et devant qui il le faudra, et déclareront le tenir pour vrai, si elles en sont informées, concernant les merveilleux effets qui ont eu lieu. En foi de quoi, nous avons signé. Fait à Celles, le 23 juillet 1686. SENTENAC, prêtre et vicaire de Celles.

Simon Dandaure, dans un procès-verbal du 28 octobre 1686, poursuivi le 29, apporte des précisions sur deux guérisons :

- Jeanne Canalle, du lieu de Papy, a déclaré s'être cassé le bras gauche en tombant d'un cheval il y a environ trente-trois ans. Elle n'avait jamais pu s'en servir pour porter sa main à la bouche, mais depuis qu'elle s'est lavée avec l'eau de la fontaine de Pla Rouzaud, où elle avait fait vœu d'aller et de faire dire une messe à la Sainte Vierge, elle utilise son bras comme avant sa chute. Son mari, Papy, a attesté que cela était vrai. Plus rien n'a été ajouté.
- Le Sr Estienne Subra, médecin chirurgien de Montgaillard, a déclaré que sa femme souffrait d'une fièvre double tierce depuis trois semaines. Le médecin Hougemont, de Foix, lui avait prescrit divers remèdes, mais les accès violents n'avaient pas diminué.





Alors, en se rendant à Celles pour soigner un malade, le vicaire de Celles lui a raconté ce qui était arrivé récemment à la fontaine de Pla Rouzaud. Le déposant a répondu au vicaire qu'on pourrait savoir si l'apparition de la Sainte Vierge à cette fontaine était réelle en faisant faire des vœux aux malades qui viendraient si cela les aidait à recouvrer la santé, sachant que la dévotion à notre Dame de Clary dans le diocèse de Toulouse s'était établie de cette manière.

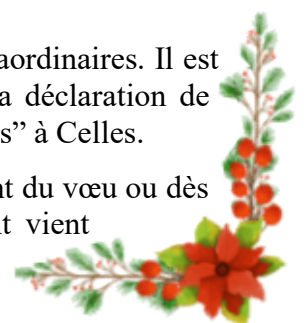
De retour chez lui, il a rapporté à sa femme, qui était alitée et très malade, ce qu'il avait appris à Celles et lui a conseillé de faire vœu d'y aller si elle obtenait sa guérison. Elle a fait vœu sur le champ de se transporter à cette fontaine, d'y prier cinq Notre Père, cinq Ave Maria et cinq Gloire au Père, en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ, et de faire dire une messe. Au moment même, la fièvre l'a quittée et depuis, elle n'a plus ressenti aucune douleur. Elle a accompli son vœu. Plus rien n'a été dit, et les formalités suivantes ont été respectées.

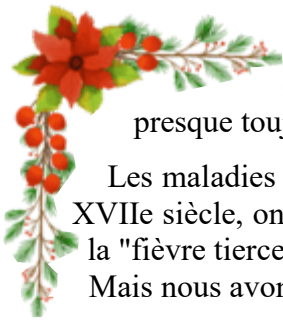
Nous nous bornerons à résumer les autres cas cités par Simon Dandaure :

- Catherine Baquière de Montaillou, paralysée d'un côté du corps depuis trois ans, a dépensé toutes ses économies en traitements. Elle apprend que des gens d'Espagne se rendent à Notre-Dame de Celles pour des guérisons. Elle se confesse et fait un vœu avec le curé de se rendre à Celles si elle guérit. Elle ressent immédiatement un soulagement et guérit progressivement, puis se rend à Celles et attend trois jours pour raconter sa guérison au vicaire général.
- Ambroise Castagné de Tarascon a eu une irritation à l'œil gauche en cuisinant et a souffert pendant sept semaines. Il se rend à Celles le 25 août 1686, se confesse et se lave les yeux à la fontaine. Il ressent un grand soulagement et améliore sa vue.
- Marie Dirat de Saurat, estropiée du bras gauche depuis cinq ou six ans, va à Celles le 12 août. Après avoir lavé son bras et sa main à la fontaine, elle retrouve l'usage de son bras.
- Jeanne Rescanière de Ségura, en se lavant les yeux à la fontaine de Pla Rouzaud le 24 août, recouvre la vue qu'elle avait complètement perdue. Elle peut de nouveau coudre et enfiler une aiguille.
- Etienne Benet de Sainte Colombe souffre d'une fausse pleurésie avec des douleurs à la jambe, et ne peut marcher sans béquilles. Après avoir entendu parler des miracles à Celles, il fait un vœu de s'y rendre. Dès le lendemain, il peut poser le pied par terre et arrive à la fontaine à cheval. En continuant à se laver avec cette eau, il finit par se passer de ses béquilles. Sa guérison est attestée par Barthélemy Faure, vicaire de Sainte Colombe, et d'autres témoins.
- Jeanne Lom, une fille de Sainte Colombe âgée d'environ 12 ans, retrouve la vue après avoir commencé à boire de l'eau de la fontaine de Pla Rouzaud. Elle était aveugle depuis six ans à cause de la petite vérole.
- Jean Jourda, fils du consul Pierre Jourda, souffre depuis deux ans avec de grandes difficultés à marcher et de fortes douleurs aux jambes, ce qui l'empêche de travailler. Il visite la chapelle de Pla Rouzaud, se mouille les pieds et boit de l'eau de la fontaine. Avec le recteur de Gaja, Hyacinthe Bonnery, son père et d'autres témoins, il signe un certificat de guérison le 9 octobre 1686.
- Le seigneur Jean Aymeric de Brugières, baron de Chalabre, témoigne de trois guérisons : celle de Jean Roudière, un voiturier avec un ventre enflé ; Jean Laurens, peigneur de laine souffrant d'hémorroïdes ; et Anne Brugières, dont le bras droit était paralysé. Après s'être baignés dans l'eau de la fontaine, ils constatent leur guérison quelques jours plus tard. Ce certificat est daté du 8 octobre 1686.

En quatre mois suivant l'apparition du 28 mai, on a recensé 43 guérisons extraordinaires. Il est probable que beaucoup d'autres ne furent pas enregistrées, confirmant ainsi la déclaration de Saurine de Sainte Colombe, selon laquelle "il se faisait des miracles tous les jours" à Celles.

Sur ces guérisons, dans trente cas, l'effet était immédiat, que ce soit au moment du vœu ou dès le premier contact avec l'eau bienfaisante. Dans d'autres cas, le soulagement vient





d'abord, suivi d'une amélioration progressive grâce à l'usage de l'eau, menant presque toujours à une guérison complète.

Les maladies guéries à Celles sont très variées. Certes les diagnostics étaient assez imprécis au XVIIIe siècle, on se rappelle les diatribes de Molière contre les médecins ; le "mal languissant" et la "fièvre tierce" recouvraient des affections fort diverses.

Mais nous avons tenté un classement par ordre de fréquence :

Hémorroïdes	1
Mal aux dents	1
Épilepsie	1
Plaies purulentes (noli-me-tangere)	2
Mal languissant, anémie	3
Affections intestinales	3
Fièvres tierce ou fièvre continue	8
Douleurs, goutte, paralysie, lumbago, hémiplegie	11
Affections des yeux, cécité	<u>12</u>
Total	42

Il y avait encore des guérisons au XVIIIe siècle, mais l'une d'elles, jugée particulièrement "merveilleuse", a été consignée par Mgr Henri-Gaston Delevis, évêque de Pamiers, dans le registre du sanctuaire.

Cette guérison concerne Marie Figarol, de Celles, qui était paralysée d'un côté du corps et devait être portée de son lit près du feu.

Le 28 janvier 1771, alors qu'elle est seule, elle tombe dans l'âtre en s'apercevant qu'elle est en danger de brûlure. Elle fait alors un vœu de se rendre à la chapelle de Celles si elle échappe à cette mort. Ses voisins l'entendent crier et viennent rapidement à son secours. Cependant, le 11 février, elle retombe au feu et brûle ses jupes. Encore une fois, elle est sauvée, et elle demande au curé de Celles, M. Duffis, de venir dire une messe à la chapelle. La neige rend le voyage difficile, mais elle parvient à s'y rendre le 14 février.

Au moment de la communion, elle ressent une sensation et une chaleur qui s'étendent sur son côté paralysé, et elle se rend compte qu'elle est guérie. Elle ne dit rien pendant la messe, mais une fois celle-ci terminée, elle se lève, monte au sanctuaire et s'agenouille devant l'autel en remerciement. Puis, elle se rend à la fontaine et, étonnamment, redescend à pied jusqu'à l'église.

Le 19 février, elle revient à la chapelle et monte "la côte ordinaire à genoux" devant environ trois cents personnes, qui sont venues écouter son récit de guérison.

Deux médecins, Jean Urtier et Louis Canal, attestent de sa guérison, affirmant avoir vu Marie Figarol guérie sans aucun traitement médical. Sa paralysie remontait au 20 septembre 1770, et elle avait alors trente-cinq ans.

Cette histoire illustre bien l'impact des guérisons rapportées à cette époque et la foi des gens en la puissance des sanctuaires.

Pour le siècle suivant, nous n'avons pas trouvé de traces de témoignages.





*Paysages et ruines
Pierre Michallon - 1821*

3. LA CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE

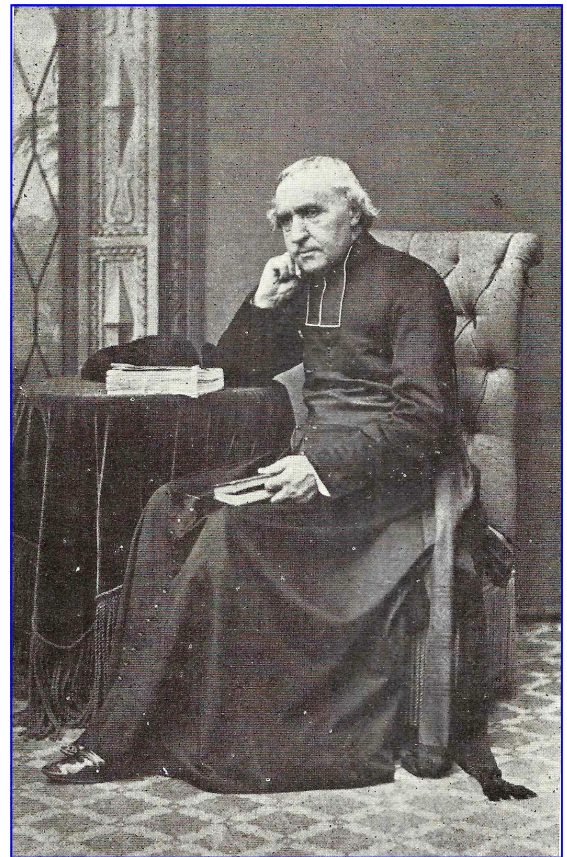
Une première chapelle, de taille modeste, fut construite suite aux événements de 1686. Elle fut bénite en 1695 par M. Darnaud, aumônier de l'évêque Mgr Jean-Baptiste de Verthamon, assisté du prêtre de Celles, M. Bertrand Dufaux. A la suite des troubles de la Révolution, la chapelle fut marquée par les malheurs du temps...

Poursuivons le récit de l'Abbé Jalbergue :

« Lorsque, le 7 juillet 1835, l'abbé François MOUYCHARD arriva dans sa paroisse de Celles,... il se trouva devant l'exiguïté et la vétusté du "modeste oratoire". Il résolut de "réédifier cet antique sanctuaire qui menace de s'écrouler, et lui rendre l'état de décence et de propreté qui convient à un édifice consacré, par nos pères, à la Mère de Dieu et des hommes". Il lança une souscription de "cinquante centimes par an pendant quatre ans, ou l'aumône de deux francs, une fois donnée".

Ce cri d'appel, jeté en 1853, fut entendu et, jusqu'à sa mort (1878), l'entrepreneur curé dépensa toute son énergie à reconstruire le sanctuaire. De 1854 à 1878, il dépensa 33.810,15 F. Des dons importants s'ajoutèrent à cette somme : les vitraux, en 1858, 5 statues en 1860-61, des ornements liturgiques en 1876. Les habitants de Celles et des environs fournirent gratuitement une abondante main-d'œuvre, fort appréciable quand il faut monter les matériaux par un sentier malaisé.

L'accès à la chapelle fut par la suite rendu plus facile quand on ouvrit, en 1860, un embranchement sur la route de Celles à Freychenet, un peu au-dessous de la fontaine de Pic. »



*Mr l'Abbé François Mouychard
Le bâtisseur*

La chapelle actuelle remplaça le modeste oratoire. Elle fut érigée à partir de 1854.

C'est pendant les 43 ans où François MOUYCHARD fut curé de Celles que la dévotion de Notre-Dame connut un véritable renouveau.

« En 1850 Jean-Marie ANGLADE vint vivre en ermite dans la cellule contiguë à la chapelle : il sonnait la cloche, il rappelait au peuple des vallées qu'un jour lointain la solitude des hauteurs avait été remplie de la présence mariale. »



La chapelle de Notre Dame de Celles

Dates importantes

7 août 1680	Mort de François de Caulet, évêque de Pamiers
28 mai 1686	Première apparition
9 (?) juillet	Seconde apparition (6 semaines plus tard)
13 juillet	Clarac et Barriere sont chargés de l'enquête par S. Dandaure
21 juillet	Procès-verbal de cette enquête
23 (!) juillet	État des guérisons établi par J. Sentenac
28/29 octobre	Enquête et procès-verbal de Simon Dandaure
Fin 1693	Nomination de J.-B. de Verthamon, évêque de Pamiers
8 sept. 1695	Bénédiction de la première chapelle
1721	Pose de la pierre de la fontaine
1854	Début de la construction de la nouvelle chapelle
1861	Installation de la statue de la Vierge offerte par la paroisse de La Bastide de Sérou
1844	Le Pape Grégoire XVI accorde des indulgences au pèlerinage de ND de Celles
1878	Mort de l'abbé François Mouychard, le bâtisseur de la chapelle



*Le chœur de la chapelle
au début du XXème siècle*

4. De 1878 à 2026

Dans les années 60/70, vivait à Celles, une sainte femme, Suzanne Founeau. Elle s'occupait, avec beaucoup de dévouement, du sanctuaire. Elle le fit pendant de nombreuses années. Elle y montait régulièrement, dormant bien souvent dans la chapelle à même le sol, après de longues heures en prière.

Elle vivait, avec ses deux sœurs, dont l'une était grabataire et demandait beaucoup de soins. Elles vivaient pauvrement dans un logement précaire, sans aucun confort. Suzanne donnait, à plus pauvre qu'elle, une part de ce qu'on lui donnait.

C'était une femme de prière, paisible et avenante, toujours disponible et souriante, donnant à chacun des paroles profondes qui touchaient les cœurs.

Avec son grand manteau usé, gris sombre, elle allait toujours à pieds, suivie par son fidèle chien. Elle visitait les malades, donnant à tous prières et paroles de réconfort.

Plusieurs témoignages, de personnes qui l'ont connues, évoquent les paroles étonnantes et souvent prophétiques qu'elle donnait.



*Suzanne Founeau
devant la chapelle
(à droite)*

Un dimanche de printemps, où la fonte des neiges et les pluies abondantes avaient fait gonfler les eaux tumultueuses du ruisseau du Scios. La messe finie, les paroissiens sortaient de l'église. Pour rejoindre la rue du village, il leur fallait traverser le pont qui était recouvert par les eaux grondantes. Devant l'impossibilité de traverser, Suzanne leur dit : « *Il faut aller prier !* » Immédiatement elle retourna dans l'église et se mit à genoux pour implorer une accalmie, qui se fit aussitôt et chacun pu rentrer chez lui.

Un jour, alors qu'elle traversait le village de Celles, des jeunes qui jouaient sur la place, la regardaient passer, l'air un peu moqueur : « *c'est Suzanne qui s'occupe de la chapelle...* ». Elle s'arrêta et en apostropha un : « *Ne te moque pas, car un jour, c'est toi qui t'occupera de la chapelle!* » Ce garçon là, s'appelait René Authié, qui bien plus tard, devint maire de Celles et dans ce cadre là, participa, avec des bonnes volontés locales, à la création, en 1999, de **l'Association pour la Restauration de la chapelle**, ainsi que de la mise en œuvre de la restauration.



Mme Guillemain, de Lavelanet, amie de Suzanne, lui demandait un jour ce qu'allait devenir la chapelle de Celles lorsqu'elle aurait quitté ce monde. Suzanne lui répondit :

« *Ne vous inquiétez pas, le Bon Dieu enverra plusieurs personnes pour s'occuper de la chapelle !* »

Et c'est ainsi qu'au début des années 90, plusieurs personnes prirent le relais pour ouvrir et animer la vie du sanctuaire, à la suite de bien d'autres, dans une longue chaîne de veilleurs, gardiens du Sanctuaire...

1686 - 1986, le tricentenaire de l'Apparition

Le dimanche 20 juillet 1986, 300 ans après l'apparition de la Vierge à Jean Courdil, la colline de Pla-Rouzaud se couvrit d'une foule joyeuse de pèlerins venant fêter dignement la Visite de la Mère de Dieu au jeune paysan.

La messe était présidée par le Cardinal François Marty, archevêque honoraire de Paris, à l'invitation de Mgr Léon Soulié, évêque de Pamiers. De nombreux laïcs avec l'abbé Raoul Sablé, chapelain du sanctuaire, avaient organisé cette grande célébration festive.





PÈLERINAGE

du
TRICENTENAIRE
des apparitions
de N.-D. de Celles
à Jean Courdil (1686-1986)

19-20 Juillet 1986
SAMEDI 19

21 h 00 Veillée Mariale à l'église du village de Celles - Chapelet - Audio-visuel
Procession aux flambeaux

DIMANCHE 20

A la Chapelle N.-D. de Celles

9 h 00 Célébration pénitentielle

10 h 30 **MESSE CONCÉLÉBRÉE** autour du
Cardinal MARTY
et **Mgr SOULIÉ, Evêque de Pamiers**

12 h 00 Pique-nique

15 h 00 **Célébration en l'honneur de N.-D.**
Historique du pèlerinage, par M. l'abbé
JALBERGUE, professeur à Pamiers
Audio-visuel - Chapelet commenté
Procession

Bénédiction du St-Sacrement, sur l'esplanade

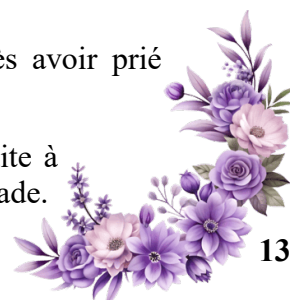
1989 : une équipe d'animation

A partir de 1989, plusieurs personnes se sont investis pour ouvrir la chapelle tous les dimanches. Progressivement des travaux d'entretien ont été réalisés pour embellir la chapelle. Une équipe d'animation avec le père chapelain, a été constituée afin de faire vivre le sanctuaire. Des pèlerinages, des veillées, des concerts, des accueils de groupes, jeunes et adultes, ont été vécus tout au long de ces années jusqu'à aujourd'hui.

Au fil des ans, de 1986 à 2025, de nombreux témoignages de grâces reçues et de guérisons ont été recueillis. A partir de 2007, « **La Lettre des amis de la chapelle** » (Bulletin d'information éditée par l'Association) en a transmis plusieurs. D'autres ont été consignés dans les « Livres d'or » mis à disposition des visiteurs. Ce sont de nombreux remerciements, ce sont aussi de nombreuses prières de demandes, et ce sont également des grâces reçues...

Voici une liste de ces petites fleurs cueillies au fil des ans :

- En 1983, un couple du Tarn, B. et F., venu « par hasard » à la chapelle, commence ce jour là, aux pieds de la Vierge Marie, un chemin de conversion qui les conduira à devenir chrétiens en 1988. Cette visite, aux pieds de Notre Dame, a changé leur vie.
- En 1985, Madame A. D., à la suite d'un AVC suivi d'une hémiplegie, demande à une amie de lui apporter de l'eau de la fontaine, et après l'avoir bu, elle guérie et retrouve une vie normale. Cette dame a offert, à son décès, un don très important qui a permis de rénover l'espace de la fontaine et de l'esplanade.
- En décembre 1989, D.T., témoigne : « *après une prière à Notre-Dame de Celles je suis guéri d'un eczéma aux mains qui durait depuis plusieurs années. Aucun médicament ne m'avait soulagé.* »
- Juillet 90 : « *Merci à Notre-Dame de Celles de m'avoir guéri les yeux.* » P.R.
- Le 26 septembre 90 témoignage de B. : « *Merci à Notre-Dame de Celles pour la naissance de notre fille que nous avons attendu pendant tant d'années.* »
- Septembre 91, Laurine témoigne : « *Merci Notre Dame de Celles pour tout ce chemin de conversion, de guérison, que tu nous as fait parcourir. De tes mains bénies, tu nous as montré la lumière de ton adorable Fils Jésus. Nous étions venus ici en touristes... nous sommes maintenant tes enfants et plein de reconnaissance nous te disons merci O douce maman du ciel.* »
- Septembre 1991, Madame N., de Montgailhard témoigne qu'à la suite d'un cancer du nez, causant de graves douleurs et qui la défigurait, elle vient à la fontaine et se passe de l'eau et progressivement les traces disparaissent et son nez redevint normal.
- En 1992, un couple d'ariégeois, retrouve, auprès de Notre Dame de Celles, la foi de leur baptême.
- Octobre 92 : « *Merci pour la grâce obtenue.* » Jeannette
- Décembre 92, « *Merci à Notre-Dame de Celles pour mon petit-fils Nicolas vos prières ont été exaucées.* » Marie-Louise
- 19 septembre 1993 : « *Sainte-Marie, je te remercie pour l'enfant que tu m'as envoyé.* » N.
- Avril 98, « *Merci Marie de m'avoir rendu la santé* » N.
- Dans les années 90, plusieurs couples n'arrivant pas à avoir d'enfants, après avoir prié auprès de ND de Celles, ont la joie d'accueillir la vie.
- En septembre 2008, Laetitia témoigne de ses difficultés à devenir maman, suite à plusieurs fausses couches et de nombreux traitements qui l'ont rendue malade.





Elle raconte : « *Une personne m'a parlée de la chapelle de Celles et de sa source. J'y suis donc montée dans l'espoir que ça change ma vie, j'ai bu l'eau de cette source, respiré l'air, touché la chapelle avec un tel désir de devenir enfin maman. Je suis tombée enceinte le 26 septembre 2008, je suis aujourd'hui maman d'un petit garçon en pleine santé. Je ne suis ni croyante ni pratiquante mais je sais au fond de mon cœur que quelque chose d'inexplicable s'est produit. Ma vie a commencé le jour où mon fils est né...* »

- En août 2009, Mr S., de Toulouse, passe son bras sous l'eau de la fontaine car depuis plusieurs mois, il souffre d'une tendinite au bras droit qui persiste malgré maintes séances de kiné. Dans les jours qui suivent, il réalise que la douleur a bel et bien disparu.

- Le 7 août 2010, Madame L., de Mirepoix témoigne de la guérison, survenue en 1995 d'une fracture de l'astragale qui avait produit « *une ostéonécrose aseptique de l'astragale d'origine post traumatique avec modelé arthrosique* » (diagnostic de l'Hôpital de Purpan 7-8-95)

- 2 octobre 2011, Marie-Hélène témoigne : « *Merci Sainte-Marie de m'avoir permis de tomber enceinte, le mois qui a suivi ma visite à la chapelle.* »

- Au printemps 2012, Madame N, ariégeoise, témoigne de la guérison d'un glaucome de l'œil droit. La date de l'opération est fixée. Elle fait cette prière : « *Notre Dame de Celles, je demande à votre grâce de préserver mon œil droit afin que je n'ai pas de problème. Je crois, j'espère et j'ai confiance en vous.* » Elle participe à la Messe au printemps 2012. Puis se rend au rocher, elle ressent à ce moment là le désir de prier plus intensément. Elle se rend à la fontaine où elle boit et lave ses yeux. A partir de là, insensiblement elle voit beaucoup mieux. L'examen médical de juillet 2013 révèle que l'opération envisagée ne sera pas utile car désormais elle voit très bien. Elle termine son témoignage en disant : « *Notre Dame de Celles est merveilleuse.* »

- 22 septembre 2013, Nelly et Serge témoignent : « *Merci Sainte Vierge pour la guérison de notre petite nièce Élise.* »

- Avril 2015, témoignage de Claude : « *Merci Vierge Marie pour le bien que vous m'avez fait j'avais des diarrhées depuis 8 ans et aucun médicament ne les guérissait j'ai bu de l'eau de cette source et après quelques jours je n'avais plus rien.* »

- En mars 2015, Monsieur Jacques E., de Pamiers, témoigne de la guérison d'infections urinaires à répétitions, après avoir prié et bu de l'eau de la chapelle de ND de Celles.

- En juin 2015, Madame S., originaire de Pamiers, témoigne depuis l'île de la Réunion où elle réside, de la guérison de sa fille V., atteinte d'infections urinaires récidivantes, après avoir bu de l'eau de la fontaine envoyée par sa mère depuis l'Ariège.

- Au printemps 2016, Christiane témoigne d'être venue et d'avoir passer sa jambe sous l'eau de la fontaine et sa jambe a été guérie.

- En juillet 2016, lors du pèlerinage, M-H., témoigne avoir été guéri suite à des douleurs dentaires. M H exprime que « *Notre Dame de Celles est pour moi une oasis de paix, de dépouillement, de recueillement et de prière. C'est devenu aussi un lieu de guérison. Merci au Seigneur, à Notre Dame de Celles, et pour tout ce qui se vit dans ce lieu marial.* »

- 1er décembre 2016, Thérèse remercie pour la guérison de sa fille Sandrine.

- En juin 2017, Mr V., témoigne d'une guérison d'une inflammation de l'œil après avoir passé de l'eau de la fontaine.

- En août 2018, Jacqueline, 88 ans, témoigne: « *Depuis plusieurs années, je vivais , une situation très difficile pour moi, je ne pouvais rester debout en position statique longtemps, je devais soit m'asseoir, soit marcher. C'était très dur, il me*





semblait que j'allais toujours tomber. Lors d'un week-end spirituel à la chapelle, j'ai pu aller à la fontaine et boire de l'eau. Dans la nuit je me suis levée plusieurs fois, le lendemain, j'ai senti que quelque chose en moi avait changé : je me suis tenue debout sans plus aucune gêne et cela continue jusqu'à aujourd'hui. »

- Le 25 octobre 2018, F et A., sont venus se promener à N-D de Celles.

« Nous avons visité cet endroit merveilleux, nous avons aussi prié comme nous le faisons toujours, nous avons emporté de l'eau de la fontaine que nous avons passée, tous les soirs, sur les yeux de G. en disant : « Je vous salue Marie ». G., le fils d'A., est atteint d'une dégénérescence du chromosome 12 et souffre d'un léger handicap moteur et d'un retard mental. Il a été opéré des yeux à plusieurs reprises dans les hôpitaux de Marseille et malgré ces interventions, il a un traitement pour la tension dans ses yeux. Nous avons fait cela toute la durée des vacances. Quelque jours plus tard, G., avait un rendez vous chez l'ophtalmologue. Son papa l'a conduit pour la consultation. Plus tard le papa fit un compte rendu de cette visite et dit que G., n'avait plus de tension aux yeux. Nous avons tout de suite su et ressenti que c'était tout simplement l'œuvre de notre glorieuse mère. Loué soit notre Seigneur, les anges et tous les saints. Ave Maria! »

- Janvier 2020, A., témoigne : « Je ne me sentais pas bien depuis des années, dépression, cauchemars, maladies, je n'arrivais pas à prier même après mon baptême qui s'est déroulé cette année... Bref, je ne me sentais pas toujours en union avec le Seigneur, j'avais même un poids qui m'en empêchait. J'ai alors demandé au prêtre de ma paroisse de m'aider et il m'a proposé d'aller prier avec quelques autres personnes à la chapelle ; afin de demander au Seigneur et à notre Mère la Vierge Marie de m'aider à me couper des liens néfastes qui me bloquaient. A partir de ce jour, plus de douleurs, je me sens très bien, plus de cauchemars, et le plus important à mes yeux est que je peux prier comme je veux sans sentir cette barrière qui me gênait. Je remercie le Seigneur et la Vierge Marie pour leur intervention qui va me permettre de vivre en liberté. »

- Le dimanche 7 juillet 2020, Danielle témoigne : « Je suis venue avec ma famille à la chapelle. J'avais été opérée, il y a quelque temps, à Toulouse pour un cancer au sein droit. J'ai fait un vœu devant la fontaine et bu de l'eau de la source. Le vœu que j'ai fait a été exaucé car lors de la mammographie du 9 juillet, le radiologue m'a dit qu'il n'y avait plus aucun problème, que tout était normal. Inutile de vous dire mon soulagement car je me faisais beaucoup de soucis de peur qu'il y ait à nouveau des microcalcifications. J'ai eu la chance que l'opération soit prise à temps, je n'ai pas eu de chimiothérapie, uniquement des rayons, pas de traitement mais un suivi pendant 5 ans. Je remercie de tout mon cœur Notre-Dame pour m'avoir exaucée. »

- Témoignage de Hélène C., donné à la chapelle en 2020

« En 1962, je suis au CP dans une école toulousaine, avec un an d'avance, tout juste 5 ans donc, quand je me plains à la maîtresse de ne pas bien voir. L'enseignante fait part à mes parents de cette gêne : ils prennent immédiatement un rendez-vous chez un ophtalmologue. Le praticien diagnostique un sérieux problème : une hypermétropie très importante. J'ai le souvenir qu'il ait dit : « l'œil ne suit même plus la lumière... ». A l'époque, il préconise le port de lunettes avec un cache-œil sur mon œil valide pour faire travailler l'œil défectueux et décide d'une nouvelle visite, quelques mois plus tard, pour voir les effets de ce traitement. Mais il ne donne pas beaucoup d'espoir. Mon père, né à Foix, se souvient d'avoir été amené, tout jeune, par sa grand-mère à un pèlerinage à ND de Celles pour un souci de son frère à un œil. Il se procure de l'eau à cette source ; tous les soirs, j'ai le souvenir de la croix qu'il faisait sur mon œil avec cette eau quand il venait me souhaiter une bonne nuit.

La visite de contrôle chez l'ophtalmologue a surpris tout le monde et m'a réjouie car je me rappelle que le port de ce cache-œil avec une ventouse n'était pas évident (je m'arrangeais souvent pour qu'il n'adhère plus aux lunettes...). Le médecin a même dit : « si ce n'était pas moi qui avais effectué le premier examen, je penserais que mon confrère s'est trompé ! ». En effet, en quelques mois donc, mon œil avait récupéré de précieux dixièmes, suffisamment pour abandonner le fameux cache-œil et surtout ne porter des





lunettes que pour le confort. Mes parents m'ont avoué ne pas avoir osé parler de l'eau de Celles à ce praticien. » Hélène C.

- En 2021, Françoise témoigne :

« En 2020, j'ai eu un grave accident avec plusieurs commotions au visage et à l'épaule, suite à cet accident, j'ai ressenti une douleur à l'œil droit pendant plusieurs mois, et après une multitude d'exams aucun diagnostic ne fut établi par les spécialistes sur cette douleur lancinante. Fin 2021, je participais pour la première fois à une messe à Notre Dame de Celles. Comme de nombreux pèlerins, ce jour là, je décidais d'appliquer l'eau de la source sur mon œil douloureux, très rapidement dans la journée j'ai senti la douleur s'atténuer. Je décidais donc de revenir à Celles les jours suivants et d'appliquer l'eau sur mon œil droit. Après plusieurs applications la douleur disparut totalement. Certains diront miracle, d'autres coïncidences ? Moi je sais que Notre Dame de Celles m'a guéri. Merci infiniment pour cette grâce de guérison très chère Mère. »

-En juillet 2023, G. et E, de Foix, témoignent de leurs remerciements à la Vierge Marie lors de la messe anniversaire de leurs 50 ans de mariage, pour son soutien dans les épreuves de leur vie.

- En février 2025, Noémie donne son témoignage :

« En juillet 2021, lors du pot organisé pour mon départ à Paris. Je débouche une bouteille de boisson gazeuse et le bouchon me saute au visage, me blessant gravement à l'œil gauche. Après passage aux urgences, j'apprends d'une part que mon œil, suite au choc aurait dû exploser, et d'autre part qu'un risque prématuré de cataracte et de lourdes séquelles devraient s'ensuivre. Parallèlement, mon conjoint assiste à une messe à Notre Dame de Celles, le lendemain matin de l'événement, il fait une prière afin que je guérisse de cet accident. Quelques temps plus tard, après de douloureuses journées passées avec l'œil bandé, à ne voir que taches et couleurs difformes, je commence l'application de l'eau de la source, dite miraculeuse. Un mois s'écoule. Je revois le chirurgien ophtalmologiste. Mon œil a retrouvé toutes ses capacités et je ne cours plus aucun risque d'opération. Seule ma pupille dilatée sera un souvenir de cette soirée. Il est stupéfait d'un tel changement et reste étonné d'une si rapide cicatrisation. Je rends grâce à Marie, qui veille constamment sur ses enfants. Grâce à elle, à Notre Dame de Celles, j'ai pleinement recouvré la vue de mon œil endolori. »

- En avril 2026, Émilie témoigne :

« En juillet 2019, je lis un témoignage sur le bulletin des amis de la chapelle. Une jeune femme non croyante raconte son expérience à la chapelle. Elle n'arrivait pas à avoir d'enfant. Elle a simplement touché la pierre qu'a touchée Marie. Elle raconte que peu de temps après, elle était enceinte. Bouleversée, moi-même dans une situation d'infertilité, je monte à la chapelle. Je fais une prière à Marie, je touche la pierre et je bois l'eau de la source. Je m'en remets à Dieu et à cet endroit si particulier. Quelques semaines plus tard, le miracle est là ! Arthur naît en mai 2020, je suis remontée faire la même démarche en 2022 et sa sœur est arrivée en janvier 2023. Nous avons célébré le baptême d'Arthur à Notre Dame de Celles pour rendre grâce de notre bonheur, nous y avons également célébré nos dix ans de mariage Pour moi la chapelle, n'est pas simplement un bâtiment, c'est un sanctuaire où il y a eu des apparitions et des miracles.

J'apprends en début d'année 2026 que la chapelle est désormais fermée au public pour des raisons de sécurité. Les larmes me viennent, la peine m'envahit. Je ne peux pas croire que plus personne n'accèdera à cet endroit si beau et qui accueillent tant de pèlerins et de prières. Je ne peux me résigner à cette fermeture, c'est pour moi et beaucoup d'autres je pense, pour qui leur vie a changé après cette expérience, impossible d'empêcher d'autres femmes, hommes et enfants de venir se recueillir, toucher cette pierre, se ressourcer à Notre Dame de Celles.

C'est un véritable sanctuaire qu'il faut sauver . »





Le chemin des pèlerins

4. Une association au service de la restauration

Depuis sa construction au XIX^{ème} siècle, la chapelle avait subi l'usure du temps, la charpente, la toiture, les murs, le plancher, une partie des vitraux et des statues, étaient dans un état déplorable et avaient besoin d'être profondément rénovés.

En 1999, devant le constat alarmant de l'état de la chapelle, la municipalité et des bonnes volontés locales, décident de créer « l'Association pour la restauration de la chapelle N-D de Celles » afin de fédérer des énergies publiques et privées pour sauver ce patrimoine unique en Ariège.

Le site de la chapelle est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 26 novembre 1942.

Les travaux d'aménagements sont reconnus d'utilité publique par un arrêté préfectoral du 25/10/93.

A partir de l'an 2000, après une étude géotechnique sur la situation du sous-sol, de gros travaux débutent. La chapelle restera fermée durant huit ans jusqu'en 2008 pour permettre une restauration importante de l'intérieur : charpente, couverture, murs, plancher, tribune, vitraux, installation électrique, sonorisation, statues, retables, tableau...

Les financements qui ont permis la réalisation de ces travaux se sont répartis pour 20% grâce à un financement public : État, Département, Drac... et 80% grâce aux dons de particuliers.

Depuis 2008, grâce aux dons des 600 amis de la chapelle, plusieurs tranches de travaux supplémentaires ont pu être réalisées essentiellement à l'extérieur : nouveau chemin d'accès, espace de la fontaine, murs de soutènement, nouveaux sanitaires, parking de proximité...

Mais hélas, la chapelle est désormais fermée pour raison de sécurité !

Suite au glissement lent et progressif de la colline, la chapelle est maintenant en péril et ne peut plus accueillir de public, jusqu'à ce que puissent être réalisés des travaux pour sécuriser définitivement le bâtiment. C'est d'autant plus regrettable que l'intérieur a été entièrement restauré.

Pour résoudre ce problème de glissement du terrain, il faut soutenir les fondations au moyen de micro-pieux ancrés dans la roche profonde et renforcer les contreforts actuels.

C'est un énorme chantier qui s'impose !

Plusieurs études techniques ont été réalisées par des Bureaux d'études.

Le coût estimé s'élève entre 565000 et 654000 €, ce qui est considérable.

Il faut maintenant collecter des moyens financiers pour entreprendre ces travaux.

Tous les dons sont utiles. Qu'ils soient gros ou modestes, c'est le nombre qui fera la réussite.

N'hésitez pas à informer autour de vous !

Si vous voulez soutenir cette œuvre de restauration du patrimoine spirituel pyrénéen

L'Association est habilitée par la Direction Générale des Finances Publiques à émettre des reçus fiscaux. Ce mécanisme vous permet de soutenir notre projet en bénéficiant d'une déduction fiscale en reconnaissance de votre soutien. (Rescrit de la DGFP de l'Ariège du 19/5/2017)

Pour les particuliers :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Exemple concret : Un don de 50 € vous coûte en réalité 17 € après déduction fiscale. Un don de 100 € revient à 34 €.

Pour les entreprises (Mécénat) :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés. Taux de réduction : Généralement 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise. Exemple concret : Un don de 1 000 € coûte à votre entreprise 400 €.

Modalités de soutien

1. Vous pouvez envoyer votre don par chèque à :

« Association pour la restauration de la chapelle N-D de Celles - Mairie 09000 Celles »

L'Association étant reconnue comme un organisme d'intérêt général de sauvegarde du patrimoine, les dons sont déductibles, demandez le reçu fiscal.

2. Vous pouvez réaliser votre don par virement bancaire sur le compte de l'Association :

« Association restauration N-D de Celles »

IBAN : FR 76 1710 6000 7618 4124 4000 081

Dans ce cas veuillez nous faire parvenir, par mail, votre souhait de reçu fiscal ainsi que vos coordonnées par l'adresse mail :

nddecelles@gmail.com

Site de l' Association :

notredamedecelles.com

**Ensemble sauvons la chapelle
de Notre Dame de Celles !**

Merci